

**Assemblée générale**

Distr. générale
8 décembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Points 67, 140 et 141 de l'ordre du jour

Rapport du Conseil des droits de l'homme**Budget-programme de 2020****Projet de budget-programme pour 2021**

**Prévisions révisées comme suite aux résolutions
et décisions adoptées par le Conseil des droits
de l'homme : prévisions révisées comme suite
à la décision OS/14/101, adoptée lors de la session
d'organisation du quinzième cycle du Conseil**

Rapport du Secrétaire général***I. Introduction**

1. Le présent rapport indique le montant des ressources nécessaires pour appliquer la décision OS/14/101, adoptée par le Conseil des droits de l'homme lors de la session d'organisation de son quinzième cycle, tenue le 7 décembre 2020, qui sont estimées à 96 500 dollars pour 2021. Il tient lieu d'additif au rapport du Secrétaire général sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses quarante-troisième, quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions ([A/75/588](#)).

II. Session d'organisation du quinzième cycle**Décision OS/14/101****Report de la vingt et unième session du Groupe de travail
sur le droit au développement**

2. Dans sa décision OS/14/101, le Conseil des droits de l'homme a décidé de reporter l'organisation de la vingt et unième session du Groupe de travail sur le droit

* La date de soumission du présent rapport tient au fait qu'il a fallu prendre en considération la déclaration orale faite lors de la session d'organisation du quinzième cycle du Conseil, tenue le 7 décembre 2020.



au développement et de la reprogrammer en 2021, en même temps que la vingt-deuxième session, également prévue en 2021.

3. Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le report de l'exécution des activités prescrites par la décision qui étaient prévues en 2020 et qui ont été reprogrammées entraînera des dépenses non renouvelables supplémentaires en 2021 pour ce qui suit :

a) La session d'organisation de cinq jours ouvrables qui se tiendra à Genève et à laquelle participeront le (la) Président(e)-Rapporteur(se) du Groupe de travail sur le droit au développement et un membre du Mécanisme d'experts chargé de la question du droit au développement ;

b) Les services de conférence (interprétation simultanée dans les six langues officielles) ainsi que les services d'ingénierie du son et d'enregistrement pendant la session de cinq jours qui se tiendra à Genève en 2021.

(En dollars des États-Unis)

	<i>Total des ressources nécessaires</i>	<i>Ressources prévues au budget de 2020</i>	<i>Ressources prévues au budget de 2020 qu'il est proposé de reprogrammer</i>	<i>Ressources qu'il est proposé de reprogrammer et d'utiliser en 2021</i>
Chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences)				
Interprétation simultanée	85 000	85 000	(85 000)	85 000
Documentation d'avant-session	34 800	34 800	-	-
Total partiel (chapitre 2)	119 800	119 800	(85 000)	85 000
Chapitre 24 (Droits humains)				
Session d'organisation de 5 jours ouvrables à Genève [indemnité journalière de subsistance du (de la) Président(e)-Rapporteur(se) du Groupe de travail et d'un membre du Mécanisme d'experts (7 jours chacun)]	8 000	8 000	(8 000)	8 000
Total partiel (chapitre 24)	8 000	8 000	(8 000)	8 000
Chapitre 29E [Administration (Genève)]				
Ingénieur(e) du son et services d'enregistrement	3 500	3 500	(3 500)	3 500
Total partiel (chapitre 29E)	3 500	3 500	(3 500)	3 500
Total	131 300	131 300	(96 500)	96 500

4. Les ressources correspondantes n'ont pas été prévues dans le projet de budget-programme pour 2021. **Il faudra donc prévoir des ressources supplémentaires destinées à financer des dépenses non renouvelables de 96 500 dollars, à raison de 85 000 dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), de 8 000 dollars au chapitre 24 (Droits humains) et de 3 500 dollars au chapitre 29E [Administration (Genève)] du projet de budget-programme pour 2021.** Il sera rendu compte dans le rapport sur l'exécution du budget de 2020, qui sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-seizième session, du montant de 96 500 dollars qui doit être restitué.

III. Récapitulatif et décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre

5. L'Assemblée générale est invitée à :

a) approuver l'ouverture de crédits supplémentaires d'un montant de 96 500 dollars, qu'il est proposé d'imputer sur le fonds de réserve pour 2021, à raison de 85 000 dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), de 8 000 dollars au chapitre 24 (Droits humains) et de 3 500 dollars au chapitre 29E [Administration (Genève)] du projet de budget-programme pour 2021 ;

b) approuver l'ouverture de crédits supplémentaires destinés à financer des dépenses non renouvelables de 10 600 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2021, qui sera compensée par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).
